

Garderie Péri-scolaire

Elle accueille les enfants des écoles primaire et maternelle.

Ce service fonctionne les jours de classe, chaque matin à partir de 7h00 et à chaque sortie de classe jusqu'à 18h30, heure de fermeture. **Ces horaires sont figés et les familles sont priées de les respecter.**

Il est possible de s'inscrire pour certains jours seulement, à condition que ce soit régulier ou pour une période donnée. Les inscriptions pourront être acceptées en cours d'année pour faire face à un problème familial ou un changement professionnel.

La base de tarification pour 2026/2027 est de 1,10€ la 1/2 heure. Toute demi-heure commencée est facturée.

Si une facture est inférieure à 15 € pour une période, son montant est reporté sur la période suivante. Dans le cas où, la facturation des deux périodes consécutives ne dépasserait toujours pas 15 €, le minimum de facturation de 15 € sera automatiquement appliqué pour le foyer.

- Remise de 10 % pour toute facture supérieure à 70 € dès le 1er enfant d'une famille
- Remise de 10 % pour le 2ème, 3ème... enfant d'une famille quel que soit le montant de la facture
- Remise de 15 % pour toute facture supérieure à 85 €

Si une facture reste impayée après un 1er rappel, l'exclusion sera prononcée.

Restaurant Scolaire

L'inscription se fait pour une fréquentation "régulière" 4, 3, 2 ou 1 fois par semaine, à jours fixes, pour l'année scolaire ou exceptionnellement pour une période de facturation (de vacances à vacances). Le secrétariat du SYVOSE (Mairie de Oucques) doit être avisé de toutes modifications : fréquentation, adresse, allergies etc...

L'inscription exceptionnelle peut être acceptée pour faire face à un problème familial ou professionnel après demande en mairie.

Tarifs année 2026/2027 : 3,75 € - Repas exceptionnel 5.10 €

Un minimum de facturation de 15 € sera appliqué par foyer et par année scolaire, sans tenir compte du nombre de repas pris.

Une remise est accordée :

- À partir du 3ème enfant d'un foyer (maternelle + primaire) remise de 10% pour le 3ème enfant, 15% pour le 4ème et plus.

Lorsqu'une absence pour maladie est égale ou supérieure à 2 jours consécutifs de cantine. La déduction est faite uniquement lorsque l'absence est notifiée et justifiée avant la facturation au secrétariat de la mairie.

Les frais de cantine et de garderie font l'objet d'une facture unique par foyer établie à chaque vacances scolaires.

Le paiement est à effectuer selon vos préférences : PayFip, Virement, Chèque, etc... dès réception de l' "Avis des sommes à payer" transmis par le Service de Gestion Comptable de Vendôme.

TRANSPORTS SCOLAIRES

A compter de la rentrée 2026, le transport scolaire des écoles maternelle et primaire sera géré intégralement par Remi41.



www.remi-centrevalde Loire.fr

Tout élève souhaitant emprunter le bus scolaire doit demander sa carte de transport sur le site.

Les élèves possédant déjà une carte doivent la conserver et renouveler uniquement l'inscription sur le même site.

Les transports scolaires sont gratuits. Seuls restent à votre charge des frais de dossier (de 25 € par élève dans la limite de 50 € par représentant légal).

Vous pouvez déposer votre demande en ligne à partir de juin 2026 et jusqu'à mi-juillet 2026.

Si votre demande est effectuée au delà des délais, des frais supplémentaires de 15 € par élève et dans la limite de 30 € par représentant légal vous seront demandés.

L'accompagnement des enfants durant les trajets sera toujours assuré par un agent du SYVOSE.



Syndicat Mixte à Vocation Sportive et Educative
de la région d'Oucques

FICHE INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES Rentrée 2026/2027

ENFANT

CLASSE : _____

NOM (Etat civil complet)

Prénom

DATE DE NAISSANCE

JOUR MOIS ANNÉE

SEXE Fille Garçon

Lieu de naissance _____

Adresse : _____

RESPONSABLE LÉGALE 1

Père

Mère

NOM (Etat civil complet)

Prénom

DATE DE NAISSANCE

JOUR MOIS ANNÉE

Mail _____

Lieu de naissance _____

Tél. port _____

Tél. trav _____

Adresse : _____

N°allocataire CAF/MSA _____

RESPONSABLE LÉGALE 2

Père

Mère

NOM (Etat civil complet)

Prénom

DATE DE NAISSANCE

JOUR MOIS ANNÉE

Mail _____

Lieu de naissance _____

Tél. port _____

Tél. trav _____

Adresse : _____

N°allocataire CAF/MSA _____

SERVICES

RESTAURANT SCOLAIRE

Régime alimentaire Sans viande Sans porc Allergie (fournir PAI ou ordonnance)

GARDERIE SCOLAIRE

TRANSPORT SCOLAIRE

(Inscription sur www.remi-centrevaldeloire.fr)

Point Montée/Descente _____

FRÉQUENCE

Lundi

Mardi

Judi

Vendredi



Matin



Soir



Observations

Signature

Je déclare avoir pris connaissance du règlement Intérieur des services et l'accepte.

Date : _____

ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT



Adresse : 5, rue du camping Oucques
41290 OUCQUES LA NOUVELLE

Téléphone : 02.54.23.25.46

Courriel : ecm-jacques-prevert-oucques@ac-orleans-tours.fr

Le personnel de l'école

Pour la rentrée 2026, la répartition des classes ne sera connue qu'au mois de septembre.

Les enseignantes (année scolaire 2026-2027)

Ingrid Godart, directrice

Florence Durand

Mireille Rosélie

Les ATSEM:

Marine Bertrand (Classe de Mme Durand)

Laurence Le Quéré (Classe de Mme Rosélie)

Une nouvelle personne remplacera Sylvie Pronnier

L'animatrice BCD :

Nathalie Ternoir

Renseignements pratiques



Ecole maternelle Jacques Prévert
3, rue du camping
OUCQUES
41290 OUCQUES LA NOUVELLE
Téléphone : 02 54 23 25 46
Courriel : ecm-jacques-prevert-oucques@ac-orleans-tours.fr

Horaires de l'école

L'école maternelle fonctionne aux jours
et horaires suivants : lundi, mardi, jeudi
et vendredi

Matinée : 8h45-11h45

Ouverture des portes : 8h35

Après-midi : 13h30-16h30

Ouverture des portes : 13h20



Calendrier des vacances scolaires 2026- 2027 : nous sommes en zone B

Rentrée des élèves : mardi 1er septembre (possibilité de rentrée échelonnée – à voir en fonction des inscriptions)

Vacances de Toussaint : samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026 (reprise des cours)

Vacances de Noël : samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 2027 (reprise des cours)

Vacances d'hiver : samedi 20 février au lundi 8 mars 2027 (reprise des cours)

Vacances de printemps : samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027 (reprise des cours)

Vacances d'été : fin des cours le vendredi 2 juillet 2027 (après la classe

Pont de l'Ascension : mercredi 5 mai au lundi 10 mai (reprise des cours)

pas de cours le vendredi 7 mai 2027

Santé : quelques conseils

● HYGIENE

L'enfant doit apprendre à aimer son corps, le soigner pour accéder au bien-être.

- prendre une douche ou un bain ou régulièrement,
- se brosser des dents : après les repas et surtout avant le coucher,
- éviter les sucreries,
- se laver régulièrement les mains, (on évite beaucoup de maladies ainsi),
- apprendre à se moucher

Les poux aiment aussi l'école: merci de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux à la maîtresse.

● ALIMENTATION

- Le petit déjeuner, trop souvent négligé, est indispensable (influence sur les activités). Il se compose de produits laitiers, céréales ou pain, fruits et de matière grasse. *Votre enfant n'arrive pas avec un biscuit à la main dans la classe le matin...*
- Café, thé, boissons alcoolisées sont évidemment interdits.

● SOMMEIL: Le coucher doit être un moment privilégié, surtout chez le jeune enfant.

- Plus l'enfant est jeune, plus les besoins de sommeil sont importants (entre 3 et 5 ans, un enfant dort 12 heures)
- Coucher tôt et à heure fixe son enfant en sachant limiter les écrans (ordinateur, télévision...)
- Aménager des moments calmes (30 minutes) avant le sommeil : lecture d'un livre, petits câlins...
- Ne pas oublier la sieste après le déjeuner : entre 1h30 et 2 ou 3 h selon les besoins de chacun.

● VUE, AUDITION, LANGAGE...

Le dépistage n'est pas toujours réalisé lors du bilan en petite section. En cas de doute, il faut prendre un avis spécialisé. De même, en présence de troubles persistants du langage, pensez à faire contrôler l'audition.

L'école maternelle : quel est-ce que c'est ?

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Après l'inscription de votre enfant, cette brochure vous permettra de découvrir l'école sous ses différents aspects. Elle vous aidera à préparer cette rentrée.



○ Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :

- Section des petits : enfants nés en 2023
- Section des moyens : enfants nés en 2022
- Section des grands : enfants nés en 2021



○ Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

- Un rendez-vous personnalisé avec la directrice vous est proposé lors de l'inscription. Veuillez prendre contact avec elle par mail en priorité en choisissant un jour et une tranche horaire de 30 minutes (17h/17h30 - 17h30/18h - 18h /18h30), ou une tranche horaire au choix le lundi 4 mai, à partir de 10h jusqu'à 16h00. Vous pouvez signaler si l'horaire vous est indifférent.

AVRIL	Mardi 28	Jeudi 30					
MAI	Lundi 4 journée	Mardi 5	Mardi 12	Mardi 19	Jeudi 21	Mardi 26	Jeudi 28
JUIN	Mardi 2	Jeudi 4	Mardi 9	Jeudi 11			

Un mail de confirmation vous sera ensuite envoyé.

- Une après-midi découverte est prévue fin juin pour les futurs élèves de petite section. Une réunion parents-enseignantes aura lieu à la rentrée.
- Il faut que les relations des parents avec l'école permettent d'expliquer, de dire, de se découvrir mutuellement, de se connaître.
- L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une bonne fréquentation souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant en vue d'une bonne scolarité à l'école élémentaire.
- Votre enfant est malade ? Merci de prévenir l'école (par mail ou téléphone).



○ L'école maternelle fait partie de l'école primaire :

Dans l'organisation en cycles de l'école primaire, l'école maternelle couvre le cycle 1 (cycle des apprentissages premiers). Ce n'est qu'au CP que les enfants entreront progressivement en cycle 2 (apprentissages fondamentaux).

Qui fait quoi ?

○ La directrice :

La directrice est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour par mois. Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Mais elle n'a pas de pouvoir hiérarchique sur les enseignants de l'école. Elle élabore également le projet d'école, accompagnée de toute l'équipe scolaire, et préside le conseil d'école.

Du côté des parents, elle les reçoit pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit enseignant/parent.

○ Les maîtresses

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève. A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.

○ Les ATSEM

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, présente en maternelle, est recrutée par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'ATSEM joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, accompagne aux toilettes, aide les enfants à s'habiller, range le matériel...

○ Le RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée (avec l'accord des familles) ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.

○ La psychologue scolaire

C'est une enseignante, membre du RASED, qui a suivi une formation en psychologie. Elle travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant.

○ Le médecin scolaire

Il est rattaché à l'Éducation nationale et travaille sur plusieurs écoles. Il peut recevoir les enfants de petite section pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

Votre enfant est-il prêt à vivre à l'école ?

Je suis capable de quitter papa ou maman sans pleurer.

Je suis propre, je sais demander pour aller aux toilettes.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je réponds ou je viens quand j'entends mon prénom.



J'accepte de prêter mes jeux.

Je suis capable de jouer avec les autres enfants.

Je suis capable d'attendre un peu avant d'obtenir quelque chose.

Conseils de rentrée

UNE RENTRÉE SEREINE

L'entrée en maternelle :

une étape importante

qui se prépare bien avant la rentrée.



- **Accompagnez votre enfant le premier jour** : c'est indispensable. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel(le).
- **Marquez son prénom sur les vêtements** afin que tout le monde sache que ce sont ses affaires.
- Vous êtes ému(e), ne le montrez pas. **Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher, sans oublier le bisou.**
- **Laissez-le apporter son objet familier (doudou), ce n'est pas ridicule** : c'est le lien rassurant avec la maison.
- **Il ne vous dit rien sur l'école** : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera peut-être plus tard...
- **Respectez l'heure de la sortie**, bien des larmes seront ainsi évitées.
- **Respectez aussi l'heure de l'entrée** : votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement des coins jeux.
- **Un bobo, une dispute...** Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. La maîtresse est toujours là pour régler tous les petits problèmes, et assurer le bien-être des enfants.
- **Un doute, un problème, un besoin...** parlez-en à la maîtresse, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.
- **Pour l'année scolaire, votre enfant aura besoin**
 - d'une boîte de mouchoirs,
 - de chaussons qui tiennent bien aux pieds,
 - d'un grand sac type sac de courses marqué à son nom.
 - un change qui restera à l'école,
 - un cartable sans roulettes

Pour lui, l'entrée en maternelle est une véritable aventure : aidez-le à ce qu'elle soit l'une des plus belles de sa vie.

Comment aider son enfant à devenir un élève?

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

○ A l'école maternelle, on apprend à devenir élève

Mais c'est à la maison que l'on apprend à dire les mots magiques « bonjour, au revoir, s'il te plait, merci, est-ce que je peux...; »

C'est aussi à la maison que l'on apprend à respecter les autres : ses camarades, les personnes de l'école, à respecter ses affaires et celles des autres, à faire preuve de solidarité, être ponctuel mais aussi à ne pas mentir, dire de gros mots, se rouler dans la boue, taper, cracher, crier, mordre...

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, accepter de perdre, se moucher, aller aux toilettes seuls, mettre son manteau et ses chaussures ...



○ A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome :

Mettez des vêtements pratiques et non fragiles à vos enfants.

De même, pensez à une tenue adaptée : le pyjama reste à la maison, le déguisement c'est juste pour carnaval et la tenue de plage... pour les vacances !

N'oubliez pas de marquer toutes ses affaires et prévoir une tenue de rechange dans un petit sac.

Que fait-on à la maternelle?

L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. C'est aussi une école ambitieuse qui s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Sa mission est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun. En montrant à chaque enfant qu'il est capable d'apprendre avec succès dans toutes sortes de situations, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. En lui apprenant à collaborer avec les autres, notamment par le jeu, elle place la socialisation comme l'une des compétences fondamentales à acquérir.

D'après le Bulletin officiel n° 25 du 24-6-2021



Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

- Développer et structurer le langage oral et écrit ;
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ;
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- acquérir les premiers outils mathématiques ;
- explorer le monde.




En s'appuyant sur le besoin d'agir et sur le plaisir du jeu et en respectant les besoins et les rythmes biologiques de chacun, l'école organise des modalités spécifiques :

- × Apprendre en jouant
- × Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- × Apprendre en s'exerçant
- × Apprendre en se remémorant et en mémorisant

Le respect des besoins des enfants (1)

Besoins physiologiques et moteurs

Besoin d'être propre C'est une condition nécessaire au bien être de l'enfant à l'école.	➔	A l'école maternelle on organise : - des passages réguliers et répétés aux sanitaires ; - l'accès à l'autonomie physique : se rendre aux toilettes à la demande.
Besoin d'énergie Il est important que l'enfant ait pris un bon petit déjeuner avant d'arriver en classe.	➔	A l'école maternelle on organise : - des temps pour boire après une activité physique ou à la demande. - une collation liquide dans la matinée.
Besoin de dormir Les jeunes enfants ont besoin de plus de douze heures de sommeil par jour. La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit. Le jeune enfant a besoin de temps et de sommeil pour fixer dans sa mémoire des savoirs : ce temps participe aux acquisitions.	➔	A l'école maternelle on organise : - des dortoirs pour les élèves de PS - des temps calmes en début d'après-midi dans les classes de MS et GS. 
Besoin d'espace Les petits ont besoin de profiter de l'air extérieur. Il faut éviter le confinement permanent.	➔	A l'école maternelle on organise : - des activités physiques quotidiennes - des récréations dans la cour ; - des sorties de pleine nature
Besoin d'être actif Le tout petit explore son espace de vie quotidienne et met en place des stratégies et des comportements adaptés : en jouant, en bougeant, en manipulant.	➔	A l'école maternelle on organise : -Des activités physiques : exploration de l'espace, déplacements avec ou sans matériel ; des jeux d'adresse, à règles, dansés. -Des activités manuelles variées : peindre, tracer, dessiner, plier, découper, coller, modeler. Les récréations pour : courir, sauter, pédaler



Le respect des besoins des enfants (2)

Besoins affectifs

Besoin d'être reconnu et respecté

Dès ses premières années de vie, l'enfant acquiert des connaissances et construit peu à peu son identité. La construction de l'individu et de sa personnalité est une des finalités de l'école maternelle.



A l'école maternelle on organise :

- des locaux adaptés aux jeunes enfants et surveillés par du personnel formé ;
- les "espaces jeux" variés et évolutifs au fil des mois et des années qui permettent tous les jeux d'imitation et des prises de parole entre pairs ;
- l'accueil de chaque enfant avec son "doudou" pendant un certain temps si nécessaire en petite section;
- la disponibilité des adultes pour rassurer et sécuriser les enfants dans toutes les situations de vie et d'apprentissages proposées à l'école.

Besoin d'être en sécurité

L'épanouissement des enfants est lié au sentiment de sécurité et de protection.



A l'école maternelle on organise :

- le respect du rythme de l'enfant ;
- l'apprentissage du vivre avec les autres y compris ceux qui sont en situation de handicap ;
- l'apprentissage des règles de vie de l'école : le respect des autres et du matériel, des règles de vie communes.

Besoin de développer l'estime de soi

L'enfant a besoin d'être respecté, de se respecter lui-même et de respecter les autres. Il a besoin d'être reconnu, de s'épanouir, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres), à travers une activité. Il a besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.




A l'école maternelle on organise :

- des activités qui permettent aux enfants de se sentir compétents ;
- des moments où les enfants prennent conscience de leurs progrès
- des moments où les enfants sont associés à l'évaluation de leurs progrès (cahier de réussites, de progrès)



Le respect des besoins des enfants (3)

Besoins d'apprendre

<p>Besoin de parler, de communiquer L'enfant a besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et pour apprendre à penser, à construire des connaissances. Il a besoin de découvrir la nature et les fonctions du langage écrit.</p>	➔	<p>A l'école maternelle on organise :</p> <ul style="list-style-type: none">- des situations et des activités avec comme axe prioritaire : l'acquisition du langage oral, outil et objet d'apprentissage ;- de multiples situations et activités de la classe visant à la découverte de l'écrit : lecture d'albums, préparation à l'écriture, jeux phonologiques (avec les sons de la langue), jeux de rimes.
<p>Besoin de jouer Par le jeu, l'enfant explore le monde et rencontre les autres.</p>	➔	<p>A l'école maternelle on organise :</p> <ul style="list-style-type: none">- des espaces de jeux (cuisine, voiture, constructions...);- des activités dans lesquelles le jeu est modalité d'apprentissage ;- des jeux de construction, de société.
<p>Besoin de découvrir le monde Par l'action et l'expérimentation, l'enfant découvre le monde.</p>	➔	<p>A l'école maternelle on organise :</p> <ul style="list-style-type: none">-des activités pour apprendre à se repérer dans l'espace et le temps ;-des situations pour découvrir le vivant, la matière, les objets.-des activités de découvertes sensorielles : couleurs formes sons...- es premières approches mathématiques : quantités, dénombrement, topologie..
 <p>Besoin de créer, d'imaginer Par l'action et l'expérimentation, l'enfant découvre le monde.</p>	➔	<p>A l'école maternelle on organise : des activités dans lesquelles l'enfant explore des matières, des outils et des techniques.</p>
<p>Besoin de comprendre Il est essentiel que l'enfant puisse donner du sens à ce qu'il vit.</p>	➔	<p>A l'école maternelle on organise :</p> <ul style="list-style-type: none">-des temps de réflexion et de mise en commun à propos des activités, avant et après leur déroulement.-des moments où les enfants sont associés à une évaluation continue de leurs réalisations (cahiers de progrès).

LA SANTE DES ENFANTS A L'ECOLE

1. Lors de l'inscription de votre enfant, les **vacinations obligatoires** doivent être **à jour**. Dans le cas contraire, il faut fournir un certificat de contre-indication.
2. Les enfants doivent venir à l'école en bonne santé. Les **enfants souffrants, fiévreux**, ne profitent pas de leur journée d'école qui est exigeante, ils en sont **malheureux**.
3. Donc, il vous faut prévoir des solutions alternatives de garde pour les cas où votre enfant ne pourrait pas aller à l'école parce qu'il est malade.
4. **L'école n'a pas d'infirmier**, nous n'avons pas compétence à soigner des enfants. Aucune prise de médicaments n'est autorisée sauf dans le cadre d'une convention établie avec le médecin de PMI ou le médecin scolaire pour les enfants souffrant d'une maladie chronique (PAI : projet d'accueil individualisé).
5. **Certaines maladies contagieuses** donnent lieu à des **mesures d'éviction** : l'enfant ne sera pas accepté à l'école et ce jusqu'à sa guérison, même s'il semble en forme. Ces maladies figurent sur une liste établie par un arrêté ministériel. Pour ces maladies, un certificat médical de non contagion pourra être demandé avant le retour de l'enfant à l'école.

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS *

Nom : Prénom :
Classe : Date de naissance :
Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

⇒ En cas d'urgence pour un élève accidenté ou malade, les personnels de l'Education Nationale sont dans l'obligation d'appeler le centre 15. Le médecin régulateur du 15 est chargé d'évaluer la gravité de la situation et de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles (médecins généralistes ou pompiers ou ambulances privées ou SMUR).
⇒ La famille est immédiatement avertie par l'établissement scolaire.
⇒ Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital, qu'accompagné de sa famille.

Veillez faciliter notre tâche en nous donnant le maximum de numéros de téléphones :

- 1- N° de téléphone du domicile :
- 2- N° du travail du père : ou portable :
- 3- N° du travail de la mère : ou portable :
- 4- Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

N° de sécurité sociale :

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :

N° de l'assurance scolaire :

Nom et adresse de l'assurance scolaire :

VACCINATIONS

⇒ **Enfants nés après le 1^{er} janvier 2018 : 11 vaccins obligatoires (mise à jour à faire avec le médecin avant la rentrée)**

- ▶ la diphtérie,▶ le tétanos▶ la poliomyélite
- ▶ l'haemophilus influenzae B (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites),▶ la coqueluche,▶ l'hépatite B,▶ la rougeole,▶ les oreillons,▶ la rubéole,▶ le méningocoque C (bactérie provoquant des méningites),
- ▶ le pneumocoque (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites)

Dans tous les cas, joindre obligatoirement une photocopie des pages de vaccinations

⇒ **Observations particulières** que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

Date :

Signature du représentant légal :

*DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

NOM / PRENOM

POUR ACCUEILLIR VOTRE ENFANT A L'ECOLE:

<p>NOM PRENOM DE L'ELEVE DATE DE NAISSANCE</p>	<p>SIESTE A LA MAISON OU CHEZ NOUNOU FAIT LA SIESTE NE FAIT PAS DE SIESTE</p>	<p>REPAS MENU" AIME TOUT PLUTOT DIFFICILE</p>	<p>REPAS MANGE SEUL AVEC UN COUVERT AVEC LES DOIGTS AVEC AIDE</p>
<p>PROPRETE LA JOURNEE DEMANDE LES TOILETTES EN COURS ACQUISE A LA SIESTE PORTE UNE COUCHE A LA SIESTE</p>	<p>A LA MAISON PLUTOT CALME PLUTOT AGITE</p>	<p>SOMMEIL DORT BIEN A DU MAL A S'ENDORMIR</p>	<p>MOTRICITE COURT BON EQUILIBRE A BESOIN DE S'EQUILIBRER</p>
<p>LANGAGE DIT DES MOTS FAIT DES PHRASES PARLE AISEMENT</p>	<p>MODE DE GARDE PARENTS GDS PARENTS NOUNOU CRECHE</p>	<p>SOCIALISATION JOUE AVEC AUTRES ENFANTS ET PARTAGE A DU MAL A PARTAGER</p>	<p>JEUX PUZZLES VOITURES POUPEES DINETTE JEUX EXTERIEURS JOUE AVEC ADULTES A DES JEUX DE SOCIETE</p>

garderie ?.....
cantine ?.....

Amenagement de l'agencement de la scolarité: 7....
↳ demander le document à la directrice.

